

La gymnastique au CNMA, une spécialité sportive au service de la formation d'un homme nouveau

Doriane Gomet

CRIS (Université de Lyon 1) et IFEPSA (Angers)

doriane.gomet@wanadoo.fr

Lieu de production de connaissances, de formation, de propagande, le Collège National des Moniteurs et Athlètes (CNMA) est un établissement créé fin 1940 en vue de former les cadres dans les domaines des sports et de l'éducation physique dont la Révolution nationale a besoin. Loin de proposer des contenus de formation issus des méthodes hygiéniques traditionnelles, le centre innove en confrontant le futur moniteur et la future monitrice aux techniques les plus évoluées des différentes activités sportives, dont la gymnastique fait partie. Dans l'objectif avoué de contribuer à la formation d'un *homme nouveau*, hommes et femmes, sont confrontés à un enseignement avant tout pratique visant à la maîtrise des difficultés gymniques. Cette ouverture des sports aux jeunes filles ne signifie en rien une évolution des rapports sociaux de sexe mais une redéfinition des idéaux de masculinité et de féminité que l'enseignement de la gymnastique illustre parfaitement.

Mots clés : gymnastique- CNMA- formation- technique- pédagogie

INTRODUCTION

Nommé chef de l'Etat par la loi du 11 juillet 1940, le maréchal Pétain entend très rapidement prendre les décisions permettant une régénérescence rapide du peuple français. Passé à la postérité sous le nom de *Révolution nationale*, le projet politique vise à donner naissance à un *homme nouveau*, énergique et discipliné. La jeunesse représente, de fait, une des grandes priorités du gouvernement, de sorte à lui redonner « *le goût de l'action, l'énergie morale et physique, le sens de la vie en équipe*². Sur ce secteur plus précisément, l'implication de l'Etat est, pour la première fois, conséquente, comme le prouve la fondation d'un Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports le 7 août 1940.

La création du Collège National des Moniteurs et Athlètes (CNMA) à Antibes constitue l'une des premières actions de celui-ci. Défini à posteriori par la loi du 21 mars 1941 comme un établissement de formation de cadres pour l'éducation physique et les sports, ce dernier accueille les premiers responsables dès le mois d'octobre, et ses premiers stagiaires en janvier 1941. Existe-t-il une influence du modèle nazi dans les choix en matière de formation ? Quelle place a pris la gymnastique ? Comment cette pratique est-elle définie ? Sur quels fondements théoriques était-elle enseignée ? Quelles étaient les valeurs sous-jacentes ? Quelles sont les caractéristiques des formateurs et des stagiaires ? Quels étaient les programmes des jeunes monitrices et jeunes moniteurs, ou encore ceux des moniteurs chefs ? Est-il possible à travers leur étude de repérer des déterminants relatifs à la masculinité ou à la féminité ?

Inscrite à la croisée de l'histoire politique et culturelle, cette recherche se concentre sur l'un des nombreux enseignements dispensés au CNMA, la gymnastique. Elle vise à clarifier les bases conceptuelles à partir desquelles sont fondés les enseignements, et la proximité éventuelle avec le modèle nazi. Les maquettes de formation des futurs moniteurs et monitrices sont ainsi étudiées de sorte à faire émerger les idéaux de masculinité et de féminité que défend le gouvernement de Vichy.

METHODE

La méthodologie retenue repose sur une étude qualitative des archives institutionnelles produites par le Collège entre janvier 1940 et juillet 1944, maquettes de formation, fiches des stagiaires, résultats aux examens, documents de cours ou film de propagande. Ces différentes sources seront croisées de sorte à respecter les principes mêmes de la méthode historique.

² AN, F/44/39 : Courrier du CGEGS, Direction de l'EGS, 2nd bureau n°3612/EGS.V2 : « *Notice sommaire sur les moniteurs et monitrices d'éducation générale et sportive* », 18 août 1941.

Elles sont détenues par des centres différents : l'INSEP, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les Archives Nationales (site du Caran et site de Fontainebleau).

RESULTATS

L'analyse des archives permet de révéler en quatre ans une rupture conceptuelle forte dans la formation des futurs moniteurs et des monitrices sensés intervenir tant dans le domaine scolaire que dans les clubs civils pour amener la jeunesse française vers des pratiques saines développant robustesse, courage et sentiment patriotique.

Comparativement à la période antérieure à la guerre, force est en effet de constater la prépondérance accordée à la formation sportive et technique des stagiaires et aux performances de ces derniers. Loin de dispenser des enseignements théoriques ou encore l'apprentissage des méthodes hygiéniques, le Collège privilégié, à l'instar des formations défendues par le III^e Reich, des cursus courts, basés sur la pratique effective des sports, dont les agrès font partie. Les jeunes hommes et les jeunes femmes dûment sélectionnés au regard de leur valeur sportive, mais aussi de leur beauté plastique sont ainsi encadrés par d'anciens champions sportifs érigés en modèle, et leurs performances techniques constituent avec leur valeur morale et leurs aptitudes pédagogiques les critères de leur réussite à l'examen final.

Cette ouverture des sports aux femmes et le relatif alignement de leur formation par rapport à celle des hommes ne sauraient toutefois gommer les logiques inhérentes aux rapports sociaux de sexe. L'analyse des maquettes témoigne plutôt d'une intégration de la gymnastique dans la redéfinition des idéaux de masculinité et de féminité. La pratique des agrès dispensée au CNMA participe ainsi à la formation d'un homme fort, aux muscles saillants, courageux et discipliné, modèle de *l'homme nouveau* que le gouvernement appelle de ses vœux et dont l'aspect physique se rapproche des canons de beauté de l'aryen. Limitée à des agrès convenables pour les jeunes filles, dont la barre fixe est par exemple exclue, complétée par un enseignement incontournable de gymnastique harmonique, la gymnastique féminine est certes sensée former une personne dynamique au corps svelte et élancé, mais surtout une femme perçue comme la gardienne du foyer et de la race française.

BIBLIOGRAPHIE

- Yagil, L. (1997). « L'Homme Nouveau » et la Révolution Nationale de Vichy (1940-1944). Paris : Presses Universitaires du Septentrion.
- Bock, G. (2002). Le nazisme. Politiques sexuées et vie des femmes en Allemagne. In F. Thébaud, *Histoire des femmes en Occident, tome V, Le XX^e siècle*. (pp. 233- 266). Paris : Perrin.
- Gay-Lescot, J.L. (1991). *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Giolitto, P. (1991). *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Paris : Perrin.
- Gomet, D. (2010). Le Collège national des moniteurs et athlètes (CNMA) : premier grand centre de construction de l'excellence sportive ? (1940-1944). In T. Bauer, D. Gomet, *Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau* (pp. 219-227). Paris : INSEP.
- Krüger, A. (1998). Le rôle du sport dans la politique internationale allemande, 1914- 1945. In P. Arnaud, J. Riordan, *Sport et relations internationales (1900- 1941)*, Paris : L'Harmattan.
- Les anciens de Joinville (1969). Joinville : Livre d'or, Ecole supérieure d'éducation physique, collège national des moniteurs et athlètes, INS, bataillon de Joinville. Bruxelles : Snoeck-Ducaju.
- Levet-Labry, E. (2007). Ecole nationale d'éducation physique et sportive et collège national de moniteurs et d'athlètes de 1941 à 1942 : complémentarités et concurrences. *STAPS*, 2007/1- n°75, 101-114.
- Mosse G.L (1999). L'image de l'homme. L'invention de la virilité. Paris : Pocket.
- Simonet, P. (1998). L'INSEP. De la gymnastique Joinvillaise aux sports contemporains. Woippy : Gerald Klopp éditeur.